

■ **Architecture Stéphane et Vincent LUISIER SA**, à Bagnes, CH-621.3.001.315-9, société anonyme (FOSC no 3 du 05.01.2001, p. 101). Modification des statuts: 28.05.2009. Faits qualifiés: abrogation de la clause d'apport en nature [précédemment: selon convention du 28.08.1989, bilan et inventaire au 01.01.1989, apport par 'Maurice Luisier', à Villette/Bagnes, d'un actif net pour CHF 120'000.- (voir statuts)]. Communications aux actionnaires: communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou pli recommandé pour les convocations aux AG; par écrit ou courriel pour les autres communications. Statuts adaptés au nouveau droit Selon déclaration des administrateurs du 28.05.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personne et signature radiée: Fiduciaire Alpina Verbier SA, à Verbier (Bagnes), organe de révision.

Registre journalier no 978 du 02.06.2009
(05055106 CH-621.3.001.315-9)